



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE DE HUY



Tables des matières

Chapitre I Introduction : Philosophie générale du PCDN	Page
1. Philosophie du PCDN	Page 3
2. Méthodologie du PCDN	Page 5
3. Les motivations de la commune	Page 5
Chapitre II : Description synthétique de la commune	Page
1. Situation géographique et vie socio-économique	Page 7
Le paysage hutois	Page 7
Aspects socio-économiques	Page 10
Situation écologique	Page 11
2. Le réseau humain-partenariat	Page 16
Chapitre III : Programme d’actions	Page
1. Stratégie générale	Page 18
2. Stratégie par thème	Page 19
Le réseau écologique	Page 19
La communication et la sensibilisation	Page 19
Le patrimoine naturel	Page 20
Les cours d’eau et zones humides	Page 21
3. Fiches actions-échéances	Page 22
Chapitre IV : Conclusion et perspectives	Page 24
Chapitre V : Annexes	Page 25

Chapitre I. Introduction : Philosophie générale du PCDN

1. Philosophie du PCDN

Une réalité : la biodiversité de la région hutoise, même bien préservée à première vue, souffre d'un déclin lent et perceptible depuis plusieurs dizaines d'années. La nature est altérée dans tous ses éléments constitutifs : eaux, forêts, zones agricoles, parcs publics, zones d'habitat, îles de Meuse, berges, etc...

La raison principale: les ACTIVITES HUMAINES.

L'industrialisation, l'urbanisation et l'agriculture intensive, une démographie croissante et une emprise bâtie omniprésente ont amené, au fil du temps, des facteurs altérant et amenuisant les milieux et la biodiversité. L'introduction d'espèces invasives, l'égoïsme individuel croissant et la méconnaissance des néo-ruraux des principes de base d'une ruralité par ailleurs en pleine mutation aggravent irrémédiablement ces bouleversements des éléments de nature.

Au fait, qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité, au sens étymologique du terme, évoque la diversité du vivant, c'est-à-dire tous les processus, les modes de vie ou les fonctions qui conduisent à maintenir un organisme à l'état de vie.

Le terme de biodiversité fut diffusé largement à l'occasion de la Convention Internationale sur la Diversité Biologique de Rio de Janeiro en juin 1992. Lors de cette convention, la biodiversité y a été définie comme « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, entre espèces et des écosystèmes » (*Convention on Biological Diversity, Article 2. Use of Terms*).

Au sens le plus simple, un « écosystème se compose donc de l'ensemble des organismes vivants et de leur environnement physico-chimique avec lequel ils interagissent" (*DELESCAILLE, 1995*).

Quant à la biodiversité, nous lui préférons la définition suivante : « c'est l'ensemble des espèces sauvages et de leurs habitats, incluant leurs différents stades de développement, de la naissance à la mort ou régénération par recyclage ».

Des indices et faits de plus en plus nombreux font état d'une perte de biodiversité ou d'érosion de la biodiversité à l'échelle planétaire. La Wallonie n'échappe pas à cet inquiétant constat. En effet, quels que soient les espèces ou groupes d'espèces étudiés, de nombreux travaux témoignent d'un déclin des espèces rares et d'une extension des espèces omniprésentes. Le territoire hutois n'échappe pas à ce constat.



Fig.1 des paysages verts ceinturent la ville de Huy... bien des espèces communes les composent.

Le maintien et la restauration des conditions favorables à la diversité biologique doivent passer par une prise en compte de la nature sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi que la Wallonie a mis en place les Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN).

Qu'est ce qu'un PCDN ?

Plan :

Le PCDN a comme objectif de planifier, programmer et structurer les actions déjà existantes et les actions futures en faveur de la nature à court, moyen et long terme.

Communal :

Le PCDN a comme terrain d'action le territoire communal en prenant en compte l'ensemble des milieux existants et les différents acteurs/utilisateurs de ce territoire.

Développement :

Le PCDN a le souci d'un développement de la nature en harmonie avec les autres piliers d'un développement local durable (l'environnement, le social, l'économique et le culturel).

Nature :

Le PCDN a comme objectif la prise en compte de la nature ordinaire et extraordinaire, en se basant sur la notion de « réseau écologique », présent et à restaurer ou à développer sur le territoire communal.

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vise à préserver et améliorer la biodiversité d'une commune sur base d'une étude du réseau écologique, et en faisant appel, entre autres, à la participation citoyenne. Cette prise en compte du patrimoine naturel local doit nécessairement passer par les acteurs locaux. Chaque commune élabore

et développe son propre plan d'action nature, selon les caractéristiques des milieux et des acteurs présents sur son territoire. Chaque plan contient au moins deux piliers : la concrétisation de projets de terrain avec les acteurs concernés et la sensibilisation continue de l'ensemble de la population.

2. La méthodologie du PCDN

L'action du PCDN se développe en plusieurs phases :

Phase 1 : Mise en place des acteurs

- Commune : initie la démarche et invite la population.
- Population : est sensibilisée à la biodiversité et au principe du PCDN.
- Scientifiques (Bureau d'Etude): réalisent un état des lieux de la biodiversité.

Phase 2 : Création des réseaux

- Commune : présente et soutient les partenaires qui s'impliquent, avec elle, dans le PCDN.
- Population : s'implique à travers des groupes de travail thématiques, en partenariat.
- Scientifiques (Bureau d'Etude): présentent à la population le résultat de leur travail.

Phase 3 : Programme d'actions

- Le partenariat élabore des projets d'actions via les groupes de travail.
- But : améliorer le réseau écologique communal et inventaires en temps réel.

Phase 4 : La Charte

- Les projets d'actions sont rassemblés dans une « charte » qui est soumise à l'approbation du partenariat, du Conseil communal et à la consultation populaire. Cette charte est symbolique et est signée par tous les partenaires.

Phase 5 : La concrétisation (dès la signature de la charte)

- Les partenaires élaborent et réalisent ensemble les actions reprises dans la charte ou qui seront initiées par après par le PCDN.
- Le partenariat du PCDN reste « ouvert » à tout moment à tous les citoyens.

3. Les motivations de la commune.

Depuis déjà plus de 25 ans, la Ville de Huy mène une politique active, soutenue et constante dans la conservation de la nature. Riche d'une nature ordinaire tout autant qu'exceptionnelle, dotée de paysages très typés et appréciés ainsi que d'une situation géographique remarquable et stratégique entre régions naturelles, elle a su profiter de ses atouts pour mettre en place de nombreux projets tels que :

- La création d'un rucher-école communal et d'une école d'apiculture;
- La mise en place d'un fauchage tardif des bords des routes;
- Un inventaire des arbres et haies remarquables;
- La participation annuelle systématique à la semaine de l'arbre;
- Une certification de ses forêts en gestion durable labellisée;

- Un soutien annuel à l'organisation de la nuit des chauves-souris;
- L'adhésion au Contrat Rivière Meuse Aval (anc. Hoyoux et Mehaigne);
- La signature de la convention « Combles et Clochers »;
- Une réouverture et un entretien raisonné de l'important réseau de ses sentiers et chemins publics en forêts soumises, en zones rurales et en zones périurbaines;
- Une inscription systématique et dynamique aux « semaines sans pesticides » ;
- Des animations scolaires récurrentes et systématisées, pour tous les réseaux d'enseignement, dans les milieux naturels hutois;
- Un étroit partenariat avec des associations hutoises actives dans le domaine de l'environnement, de la nature et de l'éducation (Cercles des Naturalistes de Belgique, la Maison de la Nature et des Sciences, etc...) et des échanges constants avec le DNF (Département Nature et Forêts) de la Région wallonne.

Il semblait tout à fait normal pour la Ville de Huy de fédérer cette dynamique dans un cadre formel et labellisé afin de coordonner au mieux l'ensemble des projets et des partenaires et de pouvoir encore plus s'impliquer dans de nouveaux défis et projets de conservation de la nature, et surtout d'y introduire une dimension citoyenne volontaire. Et quoi de plus approprié et efficace que « l'outil PCDN » pour y arriver ?

C'est à la suite d'un appel à candidature lancé par la Région Wallonne en février 2010 que la Ville de Huy a introduit son dossier en mars 2010. Et c'est en octobre 2010 que Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN a confirmé que la Ville de Huy avait été retenue dans une nouvelle phase de PCDN à concrétiser.



Fig.2 Huy est verte aussi entre ses murs ; la nature en ville est une réalité incontournable.

Chapitre II. Description synthétique de la commune

1. Situation géographique et vie socio-économique

Le paysage hutois

Entre la Haute et la Basse Meuse, entre le Condroz et la Hesbaye, la Meuse étire ses méandres au sein d'une vallée à large plaine alluviale et aux versants abrupts mais aussi aux resserrements étroits où les rochers et les cités semblent parfois se fondre en un partage territorial étroit. Le fleuve délimite ainsi deux régions naturelles aux caractéristiques paysagères facilement perceptibles : l'Ardenne condrusienne et la Hesbaye.

Au sud de la vallée mosane, rive droite, le paysage se compose essentiellement d'étroits plateaux agricoles culminant à plus de 250 mètres d'altitude. La culture céréalière y est menée là où des recouvrements limoneux autorisent les rendements significatifs de ces emblavages exigeants. Irréguliers par rapports à leurs homologues hesbignons continus et épais, ces placages limoneux ont échappé à l'érosion naturelle des terrains qui participe activement au modelé de l'Ardenne condrusienne. Quelques bosquets et lambeaux forestiers ponctuent ces espaces plats et venteux. Des zones humides où l'argile retient les eaux de ruissellement y constituent les têtes de réseau d'un vaste ensemble de petits ruisseaux affluents du Hoyoux et de la Meuse. Les prairies sont dès lors nombreuses dans ces zones de moindre valeur agricole et l'élevage constitue l'autre facette importante de l'agriculture du sud de la vallée de la Meuse.



Fig.3 Sur les plateaux du sud de Huy, les prairies alternent avec les zones cultivées, dans lesquelles s'imbrique un habitat rural typé ancien.

Les ornithologues connaissent la valeur de ces plateaux car ils sont situés sur les routes de migration des oiseaux venus du nord de l'Europe et constituent les terrains de chasse des rapaces et autres prédateurs des milieux ouverts. Ces bandes de terrains relativement étroites précèdent la région géographique naturelle du Condroz (Synclinorium de Dinant) où alternent les tiges et les chavées étroites, autres noms de ces célèbres collines et vallées allongées s'étirant des rives de l'Ourthe à la Meuse dinantaise.

Ces plateaux bordent le Pays mosan (Synclinorium de Namur) qui finit par des pentes raides exposées au Nord qui semblent parfois plonger jusqu'au fleuve même. Des vallons étroits et sombres caractérisent les drainages naturels de ces zones qui se voient ainsi entaillées par de multiples petits ruisseaux torrentueux. La forêt recouvre ces zones pentues, aux sols affleurants, parfois pauvres en minéraux et peu épais. Les forêts de chênes, de bouleaux et de hêtres, quelques pinèdes, d'anciennes landes de pâturage à moutons, des taillis de noisetiers, d'aubépines, de prunelliers,... voisinent avec des vallons étroits, encaissés et frais, ponctués d'aulnes et de saules, royaumes du sanglier, du chevreuil et de l'écureuil.



Fig.4 La forêt hutoise, telle cette frênaie-érablière ponctuée de chênes, est parcourue par de nombreux petits rus.

De nombreux coteaux à buis caractérisent aussi des pans entiers du paysage forestier mosan. Des frênaies-érablières recouvrent dans les zones calcaires les versants humides et sombres tandis que les charmes colonisent d'autres bas de versants ou pentes laissées libres par l'exploitation forestière. Sur maints replats et collines secondaires de ce pays mosan, la prairie et le verger, souvent flanqués d'un réseau de haies, constituent un bocage où l'habitat tend à s'étendre dans un cadre enchanteur mais au réseau routier dense.

De vastes surfaces jusqu'aux communes riveraines restent cependant boisées et pas loin de la moitié de ces boisements font partie du domaine public. Les forêts soumises au régime

forestier ainsi que les exploitations privées constituent un secteur économique non négligeable et de très bonne tenue, labellisés et gérés de manière durable. Un réseau dense de routes, sentiers et chemins y totalise des dizaines de kilomètres de promenades et constitue un patrimoine touristique qu'il importe d'entretenir et de maintenir ouvert au tourisme respectueux des sites. La vallée du Hoyoux est aussi unanimement appréciée et connue de bon nombre de touristes. Un tourisme diffus se développe dans ce Condroz hutois, fait de multiples promeneurs ou excursionnistes motorisés de plus en plus conscients de la valeur sociale, économique et naturaliste de ces zones forestières et des paysages dégagés avec lesquels ils alternent. Toutes ces forêts sont proches des cités mosanes et font partie intégrante des paysages classiques des portes de l'Ardenne.



Fig. 5 La hêtraie constitue un faciès intéressant de la forêt hutoise, surtout lorsqu'elle se présente sous la forme de taillis sous futaie, avec des semis naturels.

La Meuse et sa large plaine alluviale constituent le dernier grand trait d'union naturel des communes de la vallée. Des îles la ponctuent et constituent des refuges hivernaux importants pour bon nombre d'espèces d'oiseaux d'eau venus des contrées du Nord de l'Europe passer l'hiver en pays mosan. L'été, la fonction touristique de la Meuse est très perceptible au vu du nombre d'excursionnistes qui la parcourent, tandis que son importance piscicole et son rôle économique lié au transport de marchandises ne sont plus à démontrer. Dans un mélange de paysage industriel et de portions verdoyantes, le promeneur attentif ou l'utilisateur du réseau RAVEL réalisera d'agréables promenades le long de ses berges et rencontrera peut-être le martin-pêcheur, les hirondelles de rivage ou les poules d'eau à l'affût entre les salicaires et les saules des îles. Les pêcheurs profiteront des ombrages des aulnes des berges pour taquiner la faune piscicole sauvage.

Plus ensoleillés, les versants au nord de la Meuse, qui exposent leurs surfaces au soleil de midi, relèvent par contre d'un méso-climat qui autorise la culture de la vigne et colore souvent le paysage par la mosaïque de ses terres cultivées et de ses boisements étalés sur leurs pentes souvent raides.



Fig.6 Du colza sur les riches terres du Nord, des boisements pour les terrains pentus du Sud et entre les deux, la vaste vallée de la Meuse : la région hutoise peut être vite résumée (à l'horizon, les boisements de Ben-ahin).

L'observateur curieux qui suivra le cours de la Meuse en direction de Flémalle sera frappé par l'abondance de terres rouges recouvrant les bords des versants de la rive gauche. Ces coulées rouge brique sont parfois recouvertes d'une maigre végétation où les bouleaux sont nombreux. Eléments typiques de la Meuse hutoise et flémalloise, ces terrains sont en fait les derniers vestiges de l'exploitation de l'alun.

Après diverses opérations, les schistes lessivés étaient abandonnés en terrils épars entre Huy et Flémalle, presque sur les lieux même de leur grillage, conférant un aspect rougeâtre au paysage. Ces schistes contenant également du fer, du zinc et d'autres métaux, bon nombre de terrains rendent ainsi la colonisation végétale naturelle très ardue et lente. Aujourd'hui, pratiquement 150 ans après l'abandon de ces exploitations, seuls des peuplements de bouleaux, robiniers et noisetiers parviennent à reconstituer lentement une forêt ponctuée de chênes souvent rabougris sur ces paysages à l'intérêt archéologique évident.

Au Nord, au-delà de la vallée de la Meuse un espace aux vues qui portent loin : les terres de Hesbaye.

Aspects socio-économiques

D'importants repères temporels caractérisent la région hutoise et sont devenus des grands classiques de géo-histoire. Ainsi, le passage « facile » au Néolithique sur base des limons éoliens très fertiles de Hesbaye il y a 5000 ans, l'essor démographique et économique du IX^{ème} siècle, l'octroi d'un statut privilégié public et privé pour les Hutois en 1066, l'essor industriel des XIII^{ème} et XIV^{ème}, une inscription honorable et performante dans la révolution industrielle et le secteur métallurgique,... pour finir aujourd'hui dans une configuration commerciale, économique, administrative, culturelle et éducative importante et propre, si originale à la Ville de Huy dans l'arrondissement Huy-Waremme. L'essentiel du support économique de la zone hutoise repose sur des PME (sans tenir compte de gros employeurs tels Electrabel et le centre régional hospitalier) tandis que se retrouvent à Huy de grandes administrations régentant la Justice, les Finances, le

Logement, l'Agriculture,... Ajoutons encore que plus de 7500 étudiants fréquentent quotidiennement les établissements scolaires de Huy.

En corollaire récent à ce statut, la croissance démographique (flux migratoires et nouveaux habitants) de Huy est plutôt spectaculaire ces 20 dernières années. S'ensuivent bien entendu des conséquences inévitables au niveau de la densification des quartiers, de l'extension de l'habitat, des voiries, des besoins de services,

La région hutoise est en mutation aujourd'hui et continue à générer des richesses mais au sein de zones rurales dont les fonctions traditionnelles s'étiolent au profit de l'habitat-dortoir et au sein d'une cité dont les richesses ont peut-être tendance à se concentrer dans des groupes plus restreints, amenant une dualité progressive de ses habitants.

Situation écologique

Le constat est général sur la commune, tout comme par ailleurs en Europe occidentale : fragmentation des habitats, pollution de ceux-ci, banalisation des espèces,... bref, érosion généralisée de la biodiversité par régression, altérations, concurrences.

Néanmoins, la commune dispose de nombreux sites de grand intérêt biologique, représentant de vastes surfaces où la biodiversité est élevée, de même que s'y retrouvent des espèces remarquables et typiques de ces milieux. Ces zones centrales d'intérêt biologique nécessitent cependant attention et restaurations. Le maillage biologique qui les relie et les connecte est à parfaire et il est tout aussi vital d'enrayer sa dégradation, voire de le reconstituer en maints endroits. La même remarque s'impose pour les zones de développement qui ceignent ces zones centrales. Enfin, une particularité de la commune consiste en ses connections fortes et nombreuses avec les autres territoires communaux, souvent aussi intéressants par ailleurs, au sud de la commune : Modave et Marchin essentiellement.

Le réseau est en mutation permanente et a parfois des contenus extraordinaires. Il est vital que cessent les atteintes aux drèves, haies, arbres remarquables et arbres isolés, berges et bords de routes (pour ces dernières à tout le moins en milieu rural).



Fig.9 et10 De trop rares vestiges des berges naturelles de Meuse subsistent encore en région hutoise ... tandis que le même constat peut être tenu pour les vergers anciens. La Meuse en aval des îles des Béguines et des Chanoines et des prairies et vergers dans le quartier du Petit Bois à Tihange.

Dans la foulée, il faut déplorer l'altération rapide des prairies bocagères et espaces d'arboriculture fruitière. Outre le contenu naturel et leur biodiversité, ces lieux répartis sur toute la commune sont souvent à associer aux aspects culturels et patrimoniaux. Issus de micro-reliefs de terrain, de têtes de réseau hydrographique, de l'héritage foncier des petites exploitations familiales, tout autant parfois que d'une industrie il n'y a guère encore florissante, ces éléments doivent impérativement figurer dans les listes d'actions de remédiation et de conservation.

Les forêts hutoises, outre qu'elles couvrent un tiers du territoire, sont d'une très intéressante diversité, malgré parfois des fragmentations quelque peu dommageables à la faune et à la flore. Même si des peuplements à caractère « intensif » sont relevés (pin sylvestre, douglas,...) une intéressante dynamique est à l'œuvre en forêt soumise (par ailleurs labellisée et gérée avec un grand savoir-faire par les Agents des Forêts) à tout le moins qui tend à moins intensifier cette sylviculture. Le souci de parfaire pourrait s'étendre en forêt à la gestion des parcelles humides et autres zones mouilleuses qu'il conviendrait peut-être de laisser dans une dynamique naturelle et de moins drainer.

Les rochers et éboulis, anciens fronts de carrières, ..., nombreux, sont dans une dynamique de recolonisation et des mesures de gestion adéquates sont à mettre en œuvre dans les années à venir, visant à maintenir les stades pionniers.



Fig.11 et12 Une lande gérée par le DNF et les Cercles des Naturalistes de Belgique (Bois de Tihange) et une paroi rocheuse gagnée par l'ourlet forestier : actions à envisager.

Une belle diversité d'espaces résiduels tels prairies sèches, landes, ... constituent des hotspots de biodiversité à maintenir sans délais et à restaurer tout aussi vite.

Enfin, proche de la Meuse, Huy est en bas du réseau hydrographique du Hoyoux et de la Meuse, donc collecteur des charges organiques, des réseaux de voiries et des travers chimiques de l'agriculture intensive. De plus, le gros défi de l'ensemble des réseaux est aujourd'hui la gestion des espèces invasives associées aux chemins des eaux. Ce souci devra impérativement s'étendre aux petits bassins non reliés aujourd'hui au Contrat de Rivière Meuse Aval.

En conclusion diagnostique du réseau écologique et de la biodiversité à Huy, nous dirons que la distinction est assurée mais qu'il est désormais un devoir d'aller chercher la grande distinction. En effet, restaurer et conserver ce qui aujourd'hui confère une valeur certaine à la nature ordinaire et extraordinaire de Huy sera demain le combat quotidien tant des communes avoisinantes que de la cité mosane. Et pire, si ce combat n'est pas gagné, zones forestières, zones agricoles et réseau hydrographique y auront perdu non seulement en qualité mais aussi tout simplement en perspectives de maintien à terme. Effrayante perspective.



Fig13 Une aurore (Anthocharis cardamines) se nourrit sur une cardamine des prés (Cardamine pratensis)

2 Le réseau humain-partenariat

Une fois admis le postulat de la nécessité d'actions individuelles et collectives, éclairées, indispensables, urgentes et globales tout autant que locales, l'échelle d'intervention communale est parmi les plus opportunes.

Une fois qu'une commune initie son PCDN, celui-ci fonctionne, et est reconnu par la Région Wallonne, tant que le partenariat le fait vivre. C'est dire l'importance capitale de ce partenariat.

C'est à ce partenariat qu'il revient de porter les défis du PCDN et notamment de réfléchir aux questions suivantes :

- Quel développement veut Huy pour la nature de son territoire ?
- Quel avenir désire Huy pour sa biodiversité ?

Les réponses à ces questions émergent, petit à petit, dans le dialogue et la concertation entre les membres du partenariat du PCDN.

Mais bien plus que d'apporter des réponses, le partenariat est aussi l'élément essentiel de l'action concrète. Bien qu'approuvée et complémentée par la commune de Huy, ce sont, en effet les membres du partenariat qui sont le moteur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité à Huy.

Comme cela était rappelé dans les différentes phases de la démarche PCDN, la constitution du partenariat s'est faite en parallèle à l'étude du réseau écologique du territoire.

Sur base volontaire, les participants aux réunions plénières, ainsi que la population dans son ensemble, ont été invités à se faire connaître et à s'inscrire au sein du partenariat, en fonction des thèmes de travail qui les intéressent.

A l'issue de la deuxième réunion plénière (juillet 2011), le partenariat était déjà composé d'une trentaine de personnes regroupées autour de 4 thèmes :

- le réseau écologique;
- la communication et la sensibilisation;
- le patrimoine naturel;
- les zones humides et cours d'eau.

Contrairement à la grande majorité des PCDN, le PCDN de Huy ne fonctionne pas par groupes mais par projets. Ce qui en soit ne pose pas de problème et pourrait être réversible.

A ce jour, un an après la première phase, près de 50 membres composent le partenariat.

Le citoyen est majoritairement représenté mais, le PCDN de Huy a la chance de compter dans ses membres, l'agent des eaux et forêts du SPW, le Centre Culturel de l'arrondissement de Huy, la Maison de la Nature et des Sciences, l'antenne hutoise des Cercles des Naturalistes de Belgique, le Contrat Meuse Aval et l'association « les Amis des Abeilles ».

Qui sont les membres du milieu associatif traitant de l'environnement et de la nature, présents sur Huy ?

L'asbl « Ardenne et Gaume » gère, en divers lieux de Wallonie, des réserves naturelles et est propriétaire et gestionnaire, à Ben-Ahin, de la réserve naturelle des Prés Brion. Elle collabore avec la Région Wallonne à des inventaires et des états des lieux de la flore belge en général.

L'asbl « Cercles des Naturalistes de Belgique » a implanté une antenne hutoise qui organise des activités en milieu scolaire et coordonne, avec l'Echevinat de l'Environnement, l'ensemble des activités des autres associations à Huy. Elle assure aussi des formations de « Guides-Nature », des activités de découverte de la nature pour le public et coordonne divers projets émanant de la Région Wallonne ; elle est associée à la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux et s'investit avec le Service public de Wallonie dans la gestion des Cavités Souterraines d'Intérêt Scientifique.

L'« Ecole d'Apiculture » dynamise un groupe d'apiculteurs de la région et gère le Rucher-Ecole de la Ville de Huy avec les Cercles des Naturalistes de Belgique. Formation à l'art d'élever des abeilles et visites scolaires, conférences pour le public et participation à des programmes de recherche sont les principales activités de ce partenaire.

L'asbl communale « Huy Verte » gère l'ensemble du réseau de chemins et sentiers forestiers de Huy, ainsi que le petit patrimoine rural. Réfections et fauchages ainsi que la mise en place et l'entretien du balisage des sentiers touristiques de Huy constituent l'essentiel du travail mené en collaboration avec le Service des Travaux de la Ville.

L'asbl « Maison de la Nature et des Sciences » organise des excursions pour ses membres et le public, tant en région hutoise qu'en région wallonne. Elle dynamise aussi un groupe d'enfants, avec la collaboration de la Haute Ecole Charlemagne, à la découverte de la nature et s'implique dans la découverte et la gestion de différents milieux en région hutoise, s'ouvrant aussi vers le public.

Les « officiels » :

Mrs P. GOBBELS, Agent des Forêts de Ben-Ahin, Gives et Solières et D. PEROMET, Agent des Forêts de Tihange et Huy sont à la fois les intermédiaires et les partenaires de divers projets fédérant le monde associatif, la commune et la Région Wallonne. Ce sont les sylviculteurs de terrain mais aussi les « policiers » de la forêt publique. Leurs domaines de compétences et leur enthousiasme personnel les impliquent dans bon nombre de projets de conservation de la nature à Huy.

D'autres associations à préoccupation environnementale, représentées par quelques délégués régionaux ont établi des contacts dans le cadre du PCDN et semblent disposées à s'impliquer pour l'avenir.

Chapitre III. Programme d'actions

1 Stratégie générale

L'atout majeur du territoire hutois réside dans la diversité de ses biotopes et écosystèmes. L'étude du réseau a fait ressortir de nombreuses zones centrales d'intérêt biologique. Certains sont déjà sous statuts de protection (îles de Meuse, cavités souterraines, anciennes carrières, landes, vallons boisés,...) tandis que d'autres vont devoir faire l'objet d'attentions particulières. La nature ordinaire, omniprésente à Huy constitue un maillage biologique des plus intéressants et offre au partenariat de multiples occasions d'y rencontrer les citoyens actifs, d'y éduquer les plus jeunes, d'y réaliser des opérations d'aménagement concertées, d'embellir le cadre de vie des Hutois... Convaincu que l'efficacité du programme d'actions passe par l'écoute, l'aide logistique, la coordination et la maîtrise d'une ligne de conduite à long terme, la commune de Huy mettra tout en oeuvre pour satisfaire ses partenaires en maintenant le souci de durabilité dans ses choix futurs et actions techniques quotidiennes. La qualité du cadre de vie des Hutois, allant de pair désormais avec le souci général de conservation de la nature.



Fig. 14 En milieu urbain, les espaces verts sont souvent à la fois des zones centrales et des éléments importants du maillage écologique ; ce constat s'applique d'ailleurs tout autant aux jardins des particuliers. Tilleul tomenteux, (Tilia tomentosa) parc Vierset.

2 Stratégie par thème

Le réseau écologique

Le bureau d'étude de Gembloux AgroBio-Tech, qui a réalisé l'état des lieux du réseau écologique de la Ville de Huy a montré que la ville comporte un très grand nombre de sites à haut intérêt biologique. Plusieurs espèces particulières et parfois rares en Wallonie ont été observées sur l'entité. Il était tout à fait naturel que le partenariat désire agir sur certains lieux et biotopes ainsi que pour la préservation de certaines espèces. Comme évoqué dans l'introduction, la Ville a également, depuis de nombreuses années, initié des mesures de sauvegarde de biotopes et d'espèces. C'est notamment le cas avec le fauchage tardif des bords des routes, des combles et clochers, la restauration d'une lande à bruyère dans le bois de Tihange, etc...

Fiches projet sur le thème

FP 4-Placement de 3 ruches sur le toit du Centre culturel de Huy

FP 8-Observatoire environnemental (état des lieux)

FP 20-Création d'un réservoir de graines sauvages

FP 23-Atelier de fabrication d'hôtels à insectes

FP 24-Restauration d'une lande à bruyère à la Sartre à Ben

FP 26-Visites scolaires du rucher école et de la vallée de la Solières (bois soumis)

La communication et la sensibilisation.

L'élément essentiel dans un PCDN est la participation citoyenne. Quoi de plus normal que de communiquer afin d'attirer le plus grand nombre à participer aux activités et pourquoi pas devenir un partenaire effectif du PCDN.

D'une manière générale, la sensibilisation de la population hutoise à l'importance de la biodiversité de notre territoire est fondamentale dans l'activité du PCDN.

La communication et la sensibilisation peuvent prendre plusieurs formes et les outils à la disposition du PCDN sont nombreux (internet, bulletin communal, etc...).

Le PCDN de Huy a la chance de pouvoir compter sur un service communal de la communication créatif et réactif aux sollicitations du PCDN.

Fiches projet sur le thème :

FP 1-La semaine sans pesticides

FP 2-Création d'un forum internet

FP 3-Distribution d'un « package » destiné aux écoles

FP 18-Vulgarisation du rapport final du bureau d'étude

FP 28-Création d'un flyers PCDN

FP 32-Collection « Nature »

Le patrimoine naturel

Ce thème reprend différents types d'actions dont la plupart visent l'amélioration du cadre de vie tout en apportant de la biodiversité.

Ces actions peuvent être réalisées tout aussi bien sur terrains privés que sur terrains publics.

Fiches projet sur le thème :

FP 5-Verdurisation du cimetière de la Neuville

FP 6-Aménagement du square Chaussée de Waremmme

FP 7-Création d'un potager collectif

FP 9-Atelier de bouturage

FP 10-Fabrication d'un module didactique autour de l'arbre

FP 11-Balades à thèmes

FP 12-Balisage de la vallée de la Solières

FP 13-Création de sentiers à thèmes

FP 14-Création de vergers de quartiers

FP 15-Création d'un jardin à l'Eco-musée

FP 17-Mise en place d'un réseau de jardins

FP 19-Aménagement du jardin St Mengold

FP 21-Cours de jardinage bio

FP 22-Journée de l'arbre

FP 25-Entretien d'une pelouse de Meuse.

FP 29-Création d'un verger conservatoire et didactique

FP 30-Cours d'élagage d'arbres fruitiers

FP 31-A la découverte des arbres remarquables

FP 33-Réalisation d'un potager d'herbes aromatiques à la maison de repos des Prés Brion



Fig. 15 A Huy, de nombreuses séances de cours pratiques pour Guides-nature, des excursions de découverte pour le public, des sorties forestières scolaires, ... sont organisées dans les milieux forestiers. Ici, un groupe de Guides-nature pris en charge par les Cercles des Naturalistes de Belgique au départ d'une journée de terrain.

Les cours d'eau et zones humides

Huy possède un système hydrographique particulièrement développé. Celui-ci est une caractéristique importante du territoire et influe fortement sur son aspect paysager ainsi que sur l'aménagement du cadre de vie en général.

Le partenariat du contrat Meuse Aval reprenant bien entendu la Meuse mais aussi le Hoyoux, la Mehaigne et depuis peu s'étant étendu aux bassins des affluents directs tels que les ruisseaux de Tihange et de Ben est un atout majeur dans la protection et l'amélioration de la qualité des cours d'eau et de la protection de la faune et de la flore qui en dépendent.

A la rédaction de la présente, des fiches projets sont en cours de rédaction par le CRMA et n'ont pas pu être jointes. Toutefois la longévité escomptée du PCDN permettra de mettre à jour de nombreux projets tendant à améliorer nos cours d'eau.

Fiches projet sur le thème

FP 16-Création d'une mare didactique

FP 34-Création d'une zone humide à Gives

FP 27-Tunnel à batraciens rue St Roch



Fig. 16 La nature en ville, c'est aussi une rivière avec ses rythmes, ses contraintes et son paysage propre.

3 Fiches actions-échéances

Communication et sensibilisation

FP 1-La semaine sans pesticides	Court terme
FP 2-Création d'un forum internet	Court terme
FP 3-Distribution d'un « package » destiné aux écoles	Court terme
FP 18-Vulgarisation du rapport final du bureau d'étude	Court terme
FP 28-Création d'un flyers PCDN	Court terme
FP 32-Collection « Nature »	Moyen terme

Réseau écologique

FP 4-Placement de 3 ruches sur le toit du Centre culturel	Court terme
FP 8-Observatoire environnemental	Court terme
FP 20-Création d'un réservoir de graines sauvages	Long terme
FP 23-Atelier de fabrication d'hôtels à insectes.	Court terme
FP 24-Restauration d'une lande à bruyère à la Sarthe à Ben	Moyen terme
FP 26-Visite scolaire du rucher école et de la vallée de la Solières	Court terme

Patrimoine naturel

FP 5-Verdurisation du cimetière de la Neuville	Moyen terme
FP 6-Aménagement du square Chaussée de Waremme	Moyen terme
FP 7-Création d'un potager collectif	Court terme
FP 9-Atelier de bouturage	Court terme
FP 10-Fabrication d'un module didactique autour de l'arbre	Moyen terme
FP 11-Balades à thèmes	Long terme
FP 12-Balisage de la vallée de la Solières	Moyen terme
FP 13-Création de sentiers à thèmes	Moyen terme
FP 14-Création de vergers de quartiers	Long terme
FP 15-Création d'un jardin à l'Eco-musée	Moyen terme
FP 17-Mise en place d'un réseau de jardins	Moyen terme
FP 19-Aménagement du jardin St Mengold	Court terme
FP 21-Cours de jardinage bio	Court terme
FP 22-Journée de l'arbre	Court terme
FP 25-Entretien d'une pelouse de Meuse.	Court terme
FP 29-Création d'un verger conservatoire et didactique	Long terme
FP 30-Cours d'élague d'arbres fruitiers	Long terme
FP 31-A la découverte des arbres remarquables	Moyen terme
FP 33-Réalisation d'un potager d'herbes aromatiques à la maison de repos des Prés Brion	Moyen terme

Cours d'eau et zones humides

FP 16-Création d'une mare didactique	Moyen terme
FP 34-Création d'une zone humide à Gives	Long terme
FP 27-Tunnel à batraciens rue St Roch	Long terme

Chapitre IV Conclusion et perspective

Huy est une commune qui a pu préserver de nombreux atouts de son patrimoine naturel. C'est ce qui ressort de la conclusion du rapport final du bureau d'étude qui a réalisé l'état des lieux du réseau écologique hutois.

Malgré les efforts consentis depuis de très nombreuses années par notre commune pour en arriver à cette conclusion, nous ne sommes pas à l'abri d'un déclin de ce patrimoine par pression anthropique et il convient de rester vigilants à ce propos.

La mise en place du PCDN ne peut qu'apporter les forces nécessaires à la préservation de ces acquis et permettre de poursuivre dans la voie de la conservation et de l'enrichissement de la biodiversité sur notre territoire.

Nos partenaires ont bien compris cette philosophie et se sont engagés à mener à bien cette mission. L'amélioration du cadre de vie et l'apport de plus de biodiversité dans les quartiers est le fil conducteur du PCDN de Huy. En effet, l'aménagement d'un square, le fleurissement d'un cimetière, l'organisation d'un potager collectif, etc... témoignent de cette envie de vivre mieux dans un environnement plus naturel et plus sain.

Bien entendu, la liste des actions à mener figurant dans ce document est loin d'être exhaustive et la porte reste ouverte pour les partenaires qui souhaiteraient prendre « le train PCDN » en marche.

CHAPITRE V ANNEXES

Catégories d'occupation du sol (2006)

Huy

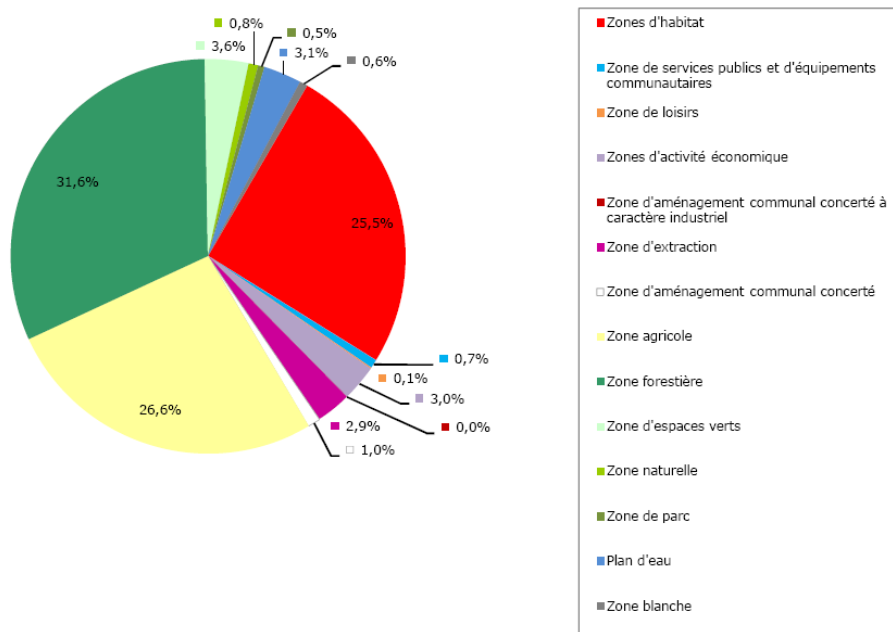
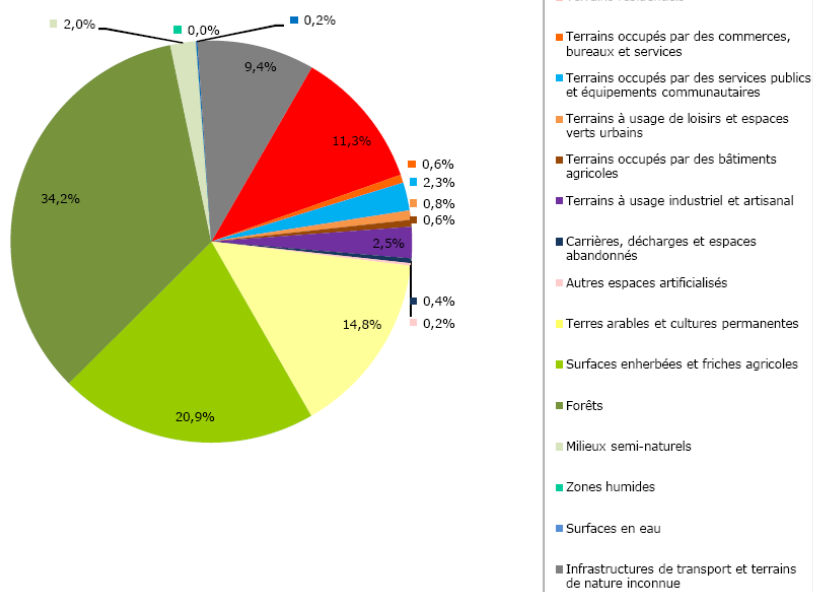
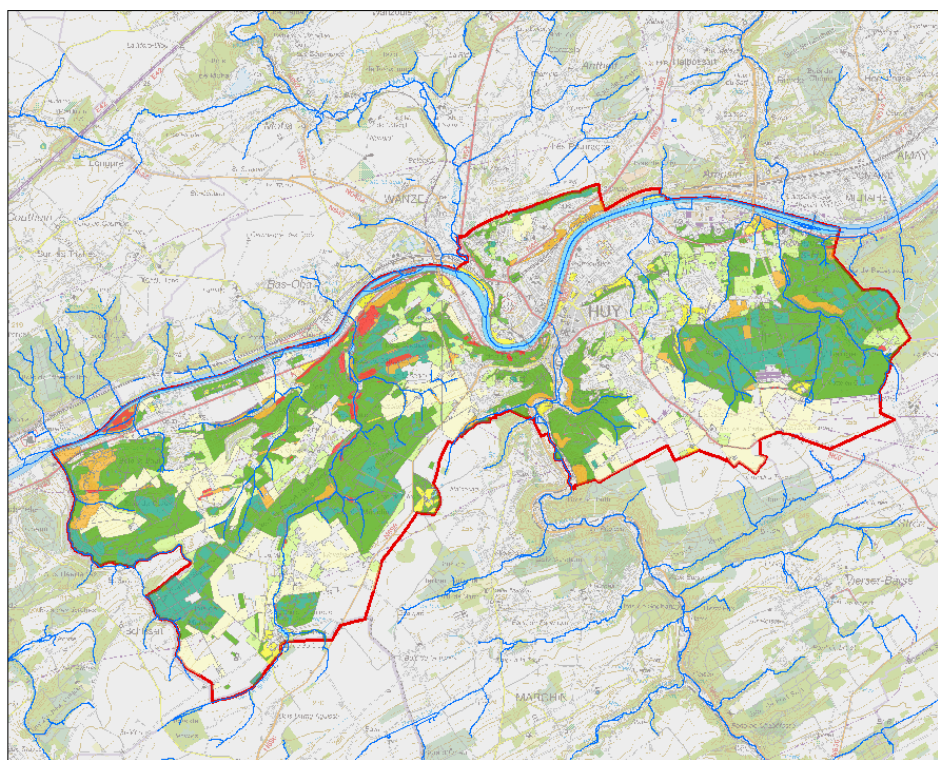


Fig. 17 et 18 Répartition des zones d'affectation des sols au plan de secteur pour Huy (2008).



0 1.250 2.500 5.000 Mètres

REGION WALLONNE
Province de Liège
Commune de Huy

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT
DE LA NATURE

Structure écologique principale

LEGENDE

Structure écologique principale

- ZCc - zone centrale caractéristique
- ZCr - zone centrale restaurable
- ZD - zone de développement
- ZDb - ZD à caractère bocager
- ZDp - ZD de prairies intensives
- ZDe - ZD aquatique
- ZDff - ZD forêts feuillues
- ZDfr - ZD forêts résineuses
- ZDt - zones tampons
- Limites communales

Date : Février 2012

Maître de l'ouvrage :

Administration communale de Huy

Grand-Place, 1

4900 Huy

Huy plus belle la ville

Auteur d'étude :

Unité Développement & Paysage

Unité Aménagement & Développement

Unité Environnement & Développement

Unité Urbanisme & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

Unité Culture & Développement

Unité Sport & Développement

Unité Santé & Développement

Unité Énergie & Développement

Unité Économie & Développement

Unité Éducation & Développement

La semaine sans pesticides et de la protection de l'abeille

Préambule :

L'idée serait, dans le cadre de la mise en place du PCDN, du développement du plan Maya et de la programmation de l'édition 2012 de la semaine sans pesticides, d'organiser une semaine d'actions mettant en valeur les idées complémentaires véhiculées par ces trois dossiers.

Responsable du projet :

La Ville de Huy au travers du Collège communal et plus particulièrement de Mme l'Echevine de l'Environnement, Françoise Kunsch et Monsieur Freddy Lagneaux, coordinateur du PCDN.

Calendrier :

Durant la semaine sans pesticides, dans le courant du mois de mars 2012.

Partenaires ET leurs engagements :

L'association « les amis des abeilles » et les Cercles des Naturalistes de Belgique, asbl.
Les GT « communication et sensibilisation » et « patrimoine naturel » du PCDN

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Dans le cadre de la semaine sans pesticides, mettre l'accent cette année sur une « semaine de la protection de l'abeille » qui sont tout à fait complémentaires. L'objectif est de sensibiliser le grand public sur l'importance de la conservation de la nature et plus particulièrement sur la protection des abeilles. L'informer sur la biologie et l'écologie de l'abeille et sur les conséquences néfastes de l'emploi de pesticides sur les colonies d'abeilles (et autres insectes pollinisateurs), d'un mauvais aménagement du territoire, et proposer des solutions alternatives.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Comment le réaliser ?

Dans le courant de la semaine, il est prévu une conférence « les plantes mellifères, les reconnaître et les protéger » donnée par un apiculteur conférencier-apicole, membre « des Amis des abeilles. Une autre conférence sera programmée sur le thème de l'alternative aux pesticides dans les jardins. (recherche actuellement d'un conférencier)

Tout au long de la semaine, des classes des écoles primaires de tous les réseaux d'Enseignement de Huy seront invitées à découvrir le rucher école. Ces visites seront encadrées par Monsieur Yves Camby, Guide-nature agréé de la RW, responsable de la locale des CNB et faisant partie des formateurs de l'école d'apiculture. (ces visites sont habituellement programmées en mai-juin).

Le samedi, pour terminer la semaine, une porte ouverte sera organisée au Service des Plantations de la ville afin de faire découvrir au public les alternatives à l'emploi de pesticides par des démonstrations de différentes techniques (désherbage thermique, mécanique, emploi de mulch,...).

Des visites guidées de nos espaces verts permettront au public de découvrir la mise en place de la gestion différenciée.

Le public pourra déambuler dans les allées du Service des Plantations et pourra assister à un lâcher de larves de coccinelles dans les serres, fabriquer des hôtels à insectes, ou obtenir des informations dans différents stands (nous recherchons des associations susceptibles de participer comme Natagora, Nature & progrès,...). Chaque visiteur se verra remettre un petit sachet de graines pour pré fleuri (mellifères et indigènes bien sûr !)

Un stand sera bien entendu tenu par « les amis des abeilles » qui proposeront du miel, des informations sur le monde des abeilles, l'apiculture et sur le programme des cours d'apiculture.

A plusieurs reprises tout au long de la journée, un minibus transportera des groupes de visiteurs qui le souhaiteront vers le rucher école où un apiculteur ou un guide-nature des CNB fera partager ses connaissances et son expérience du monde des abeilles et de l'apiculture.

Public(s) ciblé(s) :

Milieu scolaire, grand public et mandataires communaux

Promotion :

Pages spéciales dans le bulletin communal

Partenaires presse (écrit + radio)

Via le support des organisateurs de la semaine wallonne sans pesticides.

Site internet

Affiches

Tous les autres moyens qui seront définis par le GT communication sensibilisation du PCDN.

Localisation :

Rucher école à Gives (Huy)

Centre Ville de la Ville de Huy (parcs + site du service plantations)

Ecomusée de Ben-Ahin (Huy)

Estimation budgétaire (détaillée) :

Réalisation de 300 affiches promotionnelles : **300€**

Réalisation d'un spot radio (pas de charges de diffusion sur les antennes de radio Nostalgie Huy-Waremme car accord de partenariat) : **350€**

Achat de 10 vestes de protection pour permettre aux visiteurs du rucher école d'accéder en toute sécurité aux ruches. (protections fournies via réservations) : **400€**

Achat de ruches vides, essaims d'abeilles (si nécessaire) et de petit matériel didactique : **900€**

Achat de 500 sachets de graines (2gr/sachet) pour pré fleuri mellifère. A partir de 500 sachets, logos apposés gratuitement sur les sachets (PCDN, SPW, Wallonie ?) : **550€**

Total : 2.500 €

Le reste des dépenses étant à charge de la commune (pages spéciales dans le bulletin communal, transports, occupation des salles, conférenciers, frais de réception, heures supplémentaires, achat de larves de coccinelles, ...).

Financement :

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Développement d'un forum sur Internet

Préambule :

Développement d'un forum sur Internet

Responsable du projet :

Groupe de travail sensibilisation et communication « initiateur » Gauthier JAMAR.

Calendrier :

Opérationnel mi-septembre 2011.

Partenaires ET leurs engagements :

Tous les groupes PCDN, le service informatique et la communication de la Ville de Huy.

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Favoriser la communication en interne et échange de document++++

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Contenu

Différentes catégories :

- groupe de travail
- coordonnées
- documents
-

Documents disponibles :

- cartes
- calendriers
- photos
- liens
-

Public(s) ciblé(s) :

Partenaires PCDN, groupes de travail,

Promotion :

Réunion plénière.

Localisation :

-

Estimation budgétaire (détaillée) :

Gratuit....

Financement : sans objet

- Budget communal :

- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

« Packages » de sensibilisation au PCDN à destination des écoles

Préambule :

Packages « PCDN » pour les écoles.

Responsable du projet :

L'ensemble des groupes du PCDN

Calendrier :

3 semaines à partir du 1^{er} septembre 2012.

Partenaires ET leurs engagements :

Equipack (Malonne) ? – Les écoles.

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Faire connaître le PCDN – actions, calendriers, « toutes-malettes »,

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Le sac contenant l'ensemble de l'information sera distribué en main propre aux différents directeurs d'écoles. Colette Latinne, ancienne institutrice, prendra contact avec les directions d'écoles pour les avertir de la venue.

Contenu

- livres
- dvd
- calendrier
- lettre explicative (avec introduction des « toutes-malettes » + fresque)
- premier « toutes malettes » explicatif du PCDN
- >le tout dans un sac (recyclé ?)

Public(s) ciblé(s) :

Ecoles-directeurs, professeurs/instituteurs, étudiants, parents familles.

Promotion :

Package en lui-même.

Localisation :

-

Estimation budgétaire (détaillée) :

50 € l'ensemble

Financement :

Fonds propres – Ville de Huy et/ou budget PCDN SPW

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Placement de ruches sur le toit du Centre Culturel

Préambule :

Le Centre Culturel a marqué son intérêt à contribuer au Plan Maya en accueillant les ruches.

Responsable du projet :

Le Centre Culturel – Aurélien JUAN

Calendrier :

A court terme.

Partenaires ET leurs engagements :

Le GT « Patrimoine Naturel ». Les Amis des Abeilles, l'administration communale, l'équipe du Centre Culturel, des volontaires.

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- Projet axé sur le développement durable.
- Apporter de la biodiversité en centre ville.
- Conjuguer « culture et nature ».
- Visuel « fort » pour le public

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Comment le réaliser ?

- Rencontre entre « Les Amis des Abeilles » et les volontaires du C.C. pour définir les aspects techniques.
- « Les Amis des Abeilles » vont établir les devis nécessaires à l'achat du matériel.
- Accord du Collège pour l'engagement des dépenses.
- Montage et fixation des ruches par le personnel du C.C.
- Inauguration des ruches lors de la semaine sans pesticides de mars 2012.
- Cours de formation des volontaires du C.C. sur base de l'apiculture par « Les Amis des Abeilles ».
- Dès le mois de mai, placement des essaims.

Public(s) ciblé(s) :

Tout public, enfants, les abonnés du C.C.

Promotion :

Acte I, bulletin communal, site Internet, panneau signalétique, Webcam.

Localisation :

Centre Culturel de Huy.

Estimation budgétaire (détaillée) :

150 € par ruche (3x) + aménagement + Webcam.

Financement :

Budget communal – sauf Webcam

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Aménagement et fleurissement du cimetière de la Neuville

Préambule :

Les habitants du quartier de la Neuville sont soucieux de préserver le patrimoine culturel et naturel de leur quartier et plus particulièrement du cimetière.

Responsable du projet :

Mme Fabienne Duesberg.
Mme Dominique Guerrier.

Calendrier :

Moyen terme.

Partenaires ET leurs engagements :

L'asbl Les Amis de la Neuville, la Ville de Huy et partenaires du PCDN.

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- Amener de la biodiversité dans le cimetière.
- Apporter un autre regard sur le cimetière.
- Reprendre les concessions de certaines tombes pour préserver le caractère historique.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

- Aide de la Ville pour estimer le travail des jardiniers.
- Aide de la Ville pour l'apport de terre arable.
- Sur base d'un modèle d'hôtel à insectes réalisé par la Ville, le comité de quartier réalisera d'autres hôtels.
- Journée de l'arbre 2012, plantation dans le cimetière de plants indigènes.

Public(s) ciblé(s) :

Les villageois (Comité de quartier « les Amis de la Neuville », les familles concernées et les visiteurs du gîte à la ferme tout proche.

Promotion :

Bulletin communal, panneaux explicatifs (plan d'un côté et noms des fleurs et arbres au verso), Site Internet de la Ville.

Localisation :

Cimetière de la Neuville

Estimation budgétaire (détaillée) :

L'asbl du quartier financera le rachat de certaines tombes.

Financement :

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :

- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Petit parc entre la chaussée de Waremmes et Bois Marie

Préambule :

Actuellement une prairie, caninette grand format, quelques arbres et arbustes, un poteau électrique, 2 « postes » Belgacom, un petit chemin bétonné et une rigole de l'autre côté.
J'imagine un petit parc, des fleurs, des arbustes et ... un « petit » endroit pour les amis à 4 pattes.

Responsable du projet :

Monsieur Arthur DRADIN

Calendrier :

Moyen terme.

Partenaires ET leurs engagements :

Les GT du PCDN, Service Plantations de la Ville.

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Une décoration florale, c'est bien plus joli que les graminées monoflorales.
Amener de la biodiversité dans un endroit agréable à fréquenter.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Il faut repérer le périmètre exact des lieux. Faire un appel aux riverains pour connaître leur souhait quant à l'aménagement. Réaliser un calendrier des travaux et analyser les travaux qui peuvent être réalisés par les membres du PCDN et les travaux plus lourds qui seront réalisés par le Service des Plantations de la Ville.

Public(s) ciblé(s) :

Tous publics.

Promotion :

Site Internet, bulletin communal, réunion de quartier.

Localisation :

Entre la chaussée de Waremmes et le quartier du Bois de Marie.

Estimation budgétaire (détaillée) :

Quelques centaines d'euros pour l'achat des plantes et petits mobiliers (banc, poubelles).
L'estimation exacte est à réaliser.
Le PCDN ne finance pas les petits mobiliers (voir le CGT) mais peu financer les plants et autres fleurissements.

Financement :

Prêt du matériel, les travaux lourds seront réalisés par les service technique de la Ville, achat du banc et poubelle

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

POTAGER COLLECTIF

Préambule :

⇒ Il s'agit d'un potager cultivé de manière biologique par un groupe d'habitants motivés par ce projet.

Ex : 127 Terre, jardin collectif à Wanze.

<http://www.127terre.org/le-potager-collectif/>

le Potager collectif de la Chauve-Souris à Liège

<http://potagerchauvesouris.blogspot.com/>

Responsable du projet :

Anouk Stevens, Sylvain Bonsang, la « mezon » des jeunes

Calendrier :

Projet à court terme.

Partenaires ET leurs engagements :

Les Gts du PCDN, la Mezon des jeunes

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

⇒ Disposer d'un morceau de terre pour cultiver ses propres légumes, partager ses connaissances, s'entraider, créer des liens entre les habitants, ...et sensibiliser les usagers du potager à la biodiversité en cultivant en respectant l'environnement (culture biologique)

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Ecrire un courrier aux habitants pour réunir les personnes intéressées, choisir le terrain, se renseigner sur ce qui a déjà été fait ailleurs, choisir la méthode de culture (ex : en permaculture), se renseigner auprès de spécialistes (ex : Nature et Progrès), demander de l'aide aux jardiniers de la Ville, analyser la terre, faire des choix de cultures, établir un calendrier des cultures, avec une tournante des participants, trouver les bonnes graines, du terreau, un bon compost, réaliser un compost dans le jardin, ...

Public(s) ciblé(s) :

Les habitants hutois attirés et motivés par ce projet.

Les adeptes de l'agriculture biologique, prêts à s'investir et à travailler en équipe.

Promotion :

Via le courrier adressé aux riverains, bulletin communal, site Internet,

Localisation :

Les jardins du Vieux Huy : le jardin derrière l'église Saint-Mengold, les jardins en terrasses qui vont du Musée à la rue de la Cloche et pourquoi pas en profiter pour fleurir le quartier, il y a des zones de parterre (qui servent actuellement de dépotoir) dont on pourrait prendre soin.

Il faudrait régler le problème de l'accès à ces jardins. Ex : mettre une grille dont les habitants auraient la clé, pour éviter le vandalisme **Estimation budgétaire (détaillée) :**

Estimation budgétaire (détaillée) :

Vous ne connaissez peut-être pas encore les prix exacts mais ventilez déjà les différentes postes budgétaires à prendre en compte. Faire preuve de réalisme mais à budgétiser plus tard.

Financement :

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Observatoire environnemental hutois

Préambule :

Beaucoup d'observations de naturalistes et d'analyses de l'environnement hutois, notamment liées aux archives de la Maison de la Nature et des Sciences et de l'ISI sont muettes dans des armoires... alors qu'elles pourraient servir à comparer la biodiversité contemporaine du territoire hutois à ce qu'elle a été.

Cette comparaison est non seulement intéressante sur le plan théorique mais peut aussi aider à mettre en oeuvre des mesures de gestion de la biodiversité.

La réalisation de nouvelles observations pourrait être très didactique et mobilisatrice.

Responsable du projet :

Marc Clignez

Haute École Charlemagne, ISIA, Filière Écologie et Gestion environnementale, Rue Saint-Victor, 3 à 4500 Huy

Calendrier :

Juin 2012 : Ébauche du site internet et diffusion des informations sur la flore et la fonge des bords des voiries communales hutoises.

Organisation des premières « 24h d'observations naturalistes » fin août 2012 « nuit européenne des chauves-souris »;

2013 : organisation de 6 excursions thématiques de 4h.

Partenaires ET leurs engagements :

Haute École Charlemagne,
ISIA, Filière Écologie et Gestion environnementale

Maison de la Nature et des Sciences

Idéalement CNB et autres associations de naturalistes ??

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Etudier, faire découvrir et protéger la biodiversité sur le territoire de la commune.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Comment le réaliser ?

Organiser chaque année 24h d'observations... une année sur deux, 24h en une fois et l'autre année des excursions ciblées correspondant aux meilleurs moments pour observer les plantes, oiseaux, insectes, champignons...

L'année « 24h en une fois » correspondant à celle où l'ISIA et la Maison de la Nature et des Sciences organisent l'activité Nuit européenne des chauves-souris.

Prévoir une diffusion des observations (conférence, ...?).

Public(s) ciblé(s) :

Naturalistes et personnes intéressées par la nature

Promotion :

Site internet de la ville, de l'ISIA, de la Maison de la Nature et des Sciences, DGRNE...

Localisation :

Site de Saint Victor et l'ensemble du territoire de la commune

Estimation budgétaire (détaillée) :

Disposer du car de la ville pour réaliser les déplacements lors des 6 excursions thématiques.
De l'ordre de 500 euros par an pour tous les petits frais et achats de petit matériel
nécessaire à la réalisation des activités...

Financement :

Budget communal : 500 euros par an

SPW-budget PCDN : donner accès aux cartes et données environnementales relatives à
la commune dont dispose le SPW

SPW-budget PCDN Maya :

Autres sources :

Atelier de bouturage d'arbres et arbustes

Préambule :

Informier le public à la technique du bouturage d'arbres et arbustes indigènes permettra à ce dernier d'apporter une plus grande biodiversité au jardin sans qu'il se « ruine » et en réduisant son empreinte écologique.

Responsable du projet :

Service environnement VDH

Calendrier :

À court terme (novembre 2012)

Partenaires ET leurs engagements :

Ville de Huy, RW, Écomusée, asbl Huy Verte, CNB, ...

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Proposer un atelier pratique permettant d'apprendre les pratiques de bouturage sur arbustes indigènes au moment de la journée de l'arbre.

Promouvoir auprès des particuliers la plantation des haies mixtes indigènes grâce aux boutures réalisées (à peu de frais et en réduisant son empreinte écologique)

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Prise de contact avec l'animateur potentiel et définition des modalités
choisir la date et lieu (journée de l'arbre?)
Promotion dans la presse locale, le bulletin communal
Tenue de l'atelier

Public(s) ciblé(s) :

Grand public adulte

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, site Internet et matériel promotionnel Écomusée.

Localisation :

Commune de Huy

Estimation budgétaire (détaillée) :

Rémunération animateur (max. 150 €)

Financement :

Ville de Huy

- Budget communal :

- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Module didactique « autour d'un arbre »

Préambule :

L'Écomusée de Ben-Ahin est une institution communale qui vise la conservation et la promotion de notre patrimoine naturel et historique. Ces objectifs sont mis en oeuvre notamment par le biais de visites et d'activités didactiques destinées à tous les publics (enfants, classes, adultes,...).

Responsable du projet :

Écomusée de Ben-Ahin ; Virginie Karikese

Calendrier :

À moyen terme (3-5 ans)

Partenaires ET leurs engagements :

Écomusée, personnel Ville de Huy, GT Communication

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Création d'un module didactique sous forme d'arbre à tiroirs permettant d'appréhender les relations entre les êtres vivants et leur milieu en prenant comme exemple un micro-écosystème (un arbre, le sol sous celui-ci, ses hôtes,...).

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

1. Création du projet sur papier (objectifs didactiques, détails techniques,...)
2. Collecte du matériel (tronc-branches-racines ; service élagage VDH) et réalisation du travail de menuiserie
3. Réalisation du travail rédactionnel et illustratif (fiches didactiques).
4. Impression des fiches didactiques
5. Placement / montage sur place

Public(s) ciblé(s) :

Tout public mais surtout les enfants (6-12 ans), notamment les classes.

Promotion :

Bulletin communal, site Internet et matériel promotionnel Écomusée.

Localisation :

Écomusée de Ben-Ahin – salle nature.

Estimation budgétaire (détaillée) :

Achat de matériel de menuiserie, quincaillerie > 150€
Impression des fiches et illustrations > 200€

Financement :

Budget communal (fonctionnement Écomusée)

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :



Balades nature à thèmes

Préambule :

L'Écomusée de Ben-Ahin est une institution communale qui vise la conservation et la promotion de notre patrimoine naturel et historique. Ces objectifs sont mis en oeuvre notamment par le biais de visites et d'activités didactiques destinées à tous les publics (enfants, classes, adultes,...).

Responsable du projet :

Écomusée de Ben-Ahin ; Virginie Karikese

Calendrier :

Long terme

Partenaires ET leurs engagements :

Écomusée, asbl Huy Verte, CNB

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- ⇒ Proposer, de façon récurrente, des balades nature sur des thèmes variant régulièrement (botanique, oiseaux, batraciens, milieux humides,...)
- ⇒ Offrir au grand public la possibilité d'acquérir des connaissances de base sur notre environnement.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

- Prise de contact avec l'animateur potentiel et définition des modalités ou animation en interne
- Préparation scientifique du sujet
- Promotion dans la presse locale
- Balades proprement dites

Public(s) ciblé(s) :

Grand public / familles

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, site Internet et matériel promotionnel Écomusée.

Localisation :

Commune de Huy

Estimation budgétaire (détaillée) :

Rémunération animateur (entre 30 et 150€ selon la balade, si animateur extérieur). Sinon : pas de frais.

Financement :

Ville de Huy, Asbl Huy Verte

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Pose de panneaux didactiques dans la vallée de la Solières (Natura 2000)

Préambule :

La vallée de la Solières et les massifs avoisinants sont en cours de classement Natura 2000 pour leur grand intérêt écologique. Divers milieux y sont présents (milieux humides, lande à bruyère, massifs forestiers divers,...et plusieurs espèces relativement rares y sont présentes (pic noir, petit rhinolophe, lunaire vivace,...).

Responsable du projet :

Écomusée de Ben-Ahin ; Virginie Karikese

Calendrier :

À moyen terme (3-5 ans)

Partenaires ET leurs engagements :

Écomusée, Ville de Huy, Eaux et forêts, CNB, GT communication et patrimoine naturel.

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Réalisation de panneaux didactiques à disposer dans la vallée de la Solières et massifs avoisinants afin d'attirer l'attention des promeneurs sur la haute valeur écologique du lieu. Différents écosystèmes pourraient être mis en exergue avec une explication sur les liens qu'entretiennent leurs occupants entre eux et l'intérêt de les préserver.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Prise de contact avec les personnes ressources et les propriétaires des terrains (certains sont privés) et obtention des autorisations nécessaires auprès du DNF
Rédaction du contenu, réalisation/collecte des illustrations.
Impression des panneaux et achat des supports.
Pose des panneaux sur les lieux (VDH)
Promotion

Public(s) ciblé(s) :

Tous (usagers des la zone Natura 2000)

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, site Internet et matériel promotionnel Écomusée.

Localisation :

Vallée de la Solières et massifs avoisinants

Estimation budgétaire (détaillée) :

- Impression des panneaux > 1000€

- Achat des supports > 2000€

Financement :

Ville de Huy, PCDN, CGT

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Création de sentiers à thème

Préambule :

La création de sentiers à thème permettrait de faire découvrir les milieux naturels de notre commune tout en apportant un message didactique aux promeneurs

Responsable du projet :

Virginie Karikese

Calendrier :

À moyen terme (3-5 ans)

Partenaires ET leurs engagements :

Ville de Huy, RW, GT communication, Écomusée, asbl Huy Verte, CNB

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- ⇒ Création de parcours à thème balisés sur des sentiers déjà existants (sentier gourmand, sentier des arbres, mythes et légendes autour de la nature, traces de la vie animale, plantes médicinales, la nature autrefois, le sol et la pierre,...).
- ⇒ Information du grand public sur les espèces de nos régions et leur importance
- ⇒ Promotion de la mobilité douce en choisissant des parcours pertinents de liaisons entre les villages et la ville et diminution de l'empreinte carbone

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Étude cartographique et de terrain des sentiers les plus propices à la réalisation de ce projet (faune et flore déjà existante, pertinence des liaisons,...) et choix des thèmes
Rédaction de cartes (balisage) et du dépliant explicatif
Mise en place des cartes et aménagements
Impression du dépliant
Promotion dans la presse locale, le bulletin communal
Entretien régulier

Public(s) ciblé(s) :

Tous les citoyens

Promotion :

Bulletin communal, presse locale.

Localisation :

Commune de Huy

Estimation budgétaire (détaillée) :

- ⇒ Impression des cartels + supports : 2000€
- ⇒ Impression du dépliant : 300€

Financement :

Ville de Huy

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Création de vergers de quartier

Préambule :

Le maintien de vieilles variétés d'arbres fruitiers, la conservation de la nature et la proximité sont les mots clés de ce projet,

Responsable du projet :

Le service environnement de la Ville de Huy

Calendrier :

À long terme (5-10 ans)

Partenaires ET leurs engagements :

Ville de Huy, RW, GT patrimoine naturel, Écomusée, asbl Huy Verte, CNB, Villes en transition...

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- ⇒ Création de vergers hautes-tiges de variétés locales, dans différents quartiers de la ville et dont les citoyens seraient les bénéficiaires (et partiellement gestionnaires)
- ⇒ Restauration d'habitats et de garde manger pour la faune sauvage
- ⇒ Promotion d'une alimentation saine et locale (diminution de l'empreinte carbone) valorisation du savoir-faire ancestral et aspects culturels

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

- Recherche de terrains où pourraient être mis en place ce projet (public ou partenariat privé)
- Prise de contact avec les riverains et création de comités de gestion dans les quartiers
- Promotion dans la presse locale, le bulletin communal
- Mise en place et plantations (dans le cadre de la journée de l'arbre?)
- Entretien régulier ; gestion et récoltes, par les comités « verger » de quartier

Public(s) ciblé(s) :

Tous les citoyens, milieu scolaire

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, envois personnalisés dans les quartiers concernés.

Localisation :

Commune de Huy (différents quartiers)

Estimation budgétaire (détaillée) :

- ⇒ Achat des plants et du matériel de structure (clôtures si nécessaire, tuteurs, ...)
- ⇒ Achat d'outils d'entretien

Financement :

Ville de Huy, autofinancement.

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Aménagement d'une parcelle de plantes indigènes décoratives à l'Ecomusée

Préambule :

L'Ecomusée de Ben-Ahin est une institution communale qui vise la conservation et la promotion de notre patrimoine naturel et historique. Ces objectifs sont mis en oeuvre notamment par le biais de visites et d'activités didactiques destinées à tous les publics (enfants, classes, adultes,...).

Responsable du projet :

Ecomusée de Ben-Ahin ; Virginie Karikese

Calendrier :

À moyen terme (3-5 ans)

Partenaires ET leurs engagements :

Ecomusée, Ville de Huy (service Plantations), Huy Verte asbl!

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- ⇒ Création, à l'écomusée, d'une parcelle témoin dédiée aux plantes indigènes utilisables dans les jardins
- ⇒ Promouvoir l'utilisation et la connaissance chez les particuliers de plantes indigènes afin d'étendre les zones de biodiversité

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

1. Création du projet sur papier (objectifs didactiques, détails techniques,...)
2. Collecte du matériel (matériel de récupération pour encadrer la parcelle, plants, graines, terreau « maison »,...)
3. Préparation des plants au service des plantations VDH
3. Réalisation du travail rédactionnel et illustratif (petits panneaux explicatifs).
4. Impression des panneaux.
5. Mise en place de la structure, plantations, pose des panneaux
6. Entretien régulier par le personnel de l'Ecomusée

Public(s) ciblé(s) :

Tout public

Promotion :

Bulletin communal, site Internet et matériel promotionnel Ecomusée.

Localisation :

Ecomusée de Ben-Ahin – jardin

Estimation budgétaire (détaillée) :

- ⇒ Achat de matériel de menuiserie, quincaillerie > 100€
- ⇒ Achat des graines et des plants > 150€

⇒ Impression des panneaux > 150€

Financement :

Budget communal (fonctionnement Ecomusée)

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Création d'une mare didactique

Préambule :

Aucune mare didactique n'est présente sur le territoire communal ; Un tel outil est pourtant intéressant et nécessaire si l'on veut sensibiliser le public scolaire ou le grand public à la biodiversité présente dans ce type de milieu.

Responsable du projet :

La Ville de Huy

Calendrier :

À moyen et long terme (3-10 ans)

Partenaires ET leurs engagements :

Ville de Huy (service plantations), RW, GT patrimoine naturel, GT communication, CNB,...
(si le projet se fait sur terrain privé, il fera l'objet d'une convention entre l'AC et le privé)

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Création d'une mare et d'une zone propice à l'accueil des batraciens, si possible dans un lieu accessible par les écoles

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

- Recherche de terrains où pourrait être mis en place ce projet (public ou partenariat privé)
- Étude du projet, y compris dans ses aspects « sécurité »
- Mise en place de la mare et attente de colonisation naturelle
- Rédaction et impression d'un panneau didactique
- Promotion dans la presse locale, le bulletin communal
- Entretien régulier

Public(s) ciblé(s) :

Tous les citoyens, écoles

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, ...

Localisation :

Commune de Huy (Lieu à définir)

Estimation budgétaire (détaillée) :

- ⇒ Matériel : 2000 €
- ⇒ Panneau didactique : 500€

Financement :

Ville de Huy, partenariat privé ?

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Création d'un réseau de jardins naturels (privés et publics) sur la commune

Préambule :

Inciter et aider les personnes, entreprises qui le souhaitent accueillir de la biodiversité dans son jardin

Responsable du projet :

La Ville de Huy

Calendrier :

À moyen terme

Partenaires ET leurs engagements :

Ville de Huy, GT patrimoine naturel, GT communication, Natagora,...

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- ⇒ Mise en place d'un réseau de jardins dont les propriétaires s'engagent à promouvoir la présence de la nature sauvage, (privés, zones vertes publiques, entreprises,...).
- ⇒ Réalisation d'un « kit du débutant » avec manuels d'information, graines sauvages, etc. à distribuer aux personnes désirant participer.
- ⇒ Création d'une page Internet sur le site de la ville reprenant une carte du maillage avec les jardins participants. Importance de l'interactivité de cette page afin que les participants puissent partager leurs trucs et astuces, observations, etc.
- ⇒ Possibilité d'obtenir un mini label pour les magasins, entreprises,...participant.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Étude du projet, rédaction des dépliants/manuels.
Préparation des kits et de la future page Internet
Promotion dans la presse locale, le bulletin communal
Prise des inscriptions

Public(s) ciblé(s) :

Tous les citoyens, entreprises, ...

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, ...

Localisation :

Commune de Huy

Estimation budgétaire (détaillée) :

Kits : 2000 €

Financement :

Ville de Huy, partenariat privé ?

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Présentation didactique et interactive destinée au grand public du rapport final de Gembloux AgroBio-Tech

Préambule :

Il n'est pas toujours facile pour le citoyen de comprendre les termes employés dans un rapport tel que celui du bureau d'étude. Le but est de vulgariser, rendre plus « accessibles » un tel document

Responsable du projet :

Écomusée de Ben-Ahin (V. Karikese)

Calendrier :

À court terme (1-2 ans)

Partenaires ET leurs engagements :

GT communication, service informatique de la commune, Écomusée de Ben-Ahin

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Réalisation d'une présentation interactive (diaporama, video, page web...> à définir), accessible sur le site Internet du PCDN et de la Ville, destinée à vulgariser le rapport final sur la nature à Huy rendu par Gembloux AgroBio-Tech.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Prise de contact avec les partenaires et définition précise du projet (choix du support, de l'info à communiquer, de la méthode de travail),
Synthèse du contenu, rédaction, réalisation/collecte des illustrations.
Réalisation du module interactif
Mise en ligne
Promotion

Public(s) ciblé(s) :

Tous

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, site Internet.

Localisation :

Virtuel

Estimation budgétaire (détaillée) :

Pas de frais particuliers si la réalisation est confiée à des agents communaux mais en revanche des heures de prestation.

Financement :

Ville de Huy

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Aménagement du jardin St Mengold

Préambule :

Aménagement du jardin de St Mengold avec des plantes indigènes et mellifères.
(Nettoyage et aménagement avec des plantes faciles à entretenir et ludique pour les enfants ex : plantes tinctoriales, aromatiques, médicinales,...)

Responsable du projet :

Aurélien Juan (équipe d'animation du Centre culturel de l'Arrondissement de Huy)

Calendrier :

Aménagement pour la fin du printemps 2012
Début des activités : A partir de septembre 2012
Long terme

Partenaires ET leurs engagements :

Le secteur de l'animation du centre culturel, le service plantations et environnement de la ville de Huy, l'équipe pédagogique de l'ISI et de l'agri.
Et le PCDN de la ville de Huy

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Développer des projets de développement durable en centre ville.
Valoriser un lieu repris à l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique.
Susciter des collaborations avec d'autres partenaires (commune, associations, écoles, PCDN...)
Gérer le jardin comme la salle avec sens et cohérence.
Permettre à la population de découvrir le patrimoine caché de Huy.
Créer un lien avec le rucher du centre culturel, les plantations MAYA des espaces verts communaux,... (ex : parcours abeilles en ville)

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Réaliser un projet concernant l'aménagement (plantes, terrassements, arbustes, hôtel à insectes...) avec le centre culturel, le service plantations et environnement de la ville, les partenaires du PCDN et l'ISI.
Faire réaliser le projet par le service plantations de la ville.
Réaliser des fiches pédagogiques par le Centre culturel et les écoles.

Public(s) ciblé(s) :

Tout public (journées du patrimoine, heure du conte, concert,...) écoles (animation sur la faune et la flore en ville, parcours sur les abeilles en ville,...)

Promotion :

Acte 1, journal du centre culturel de l'Arrondissement de Huy (15000 ex), Huy Mag, presse locale site Internet...

Localisation :**Estimation budgétaire (détaillée) :**

Faire un devis avec le service plantations de la ville.

Financement :

- Budget communal : Aménagement du jardin (plantes, terres, ...) entretien annuel.
- SPW-budget PCDN : PCDN pour la communication du projet.
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources : Centre Culturel le matériel d'animations, les animateurs.

Création de réservoirs de graines sauvages accessibles en libre service par le citoyen

Préambule :

Ce projet permettrait d'apporter de la biodiversité chez les particuliers sans devoir acheter des graines de plantes

Responsable du projet :

La Ville de Huy

Calendrier :

À long terme (5-10 ans)

Partenaires ET leurs engagements :

Ville de Huy, RW, GT patrimoine naturel, Écomusée, asbl Huy Verte, CNB, ... si le projet se fait sur terrain privé, il fera l'objet d'une convention entre l'AC et le privé

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- ⇒ Création de parcelles balisées de plantes indigènes sauvages destinées à servir de portes graines
- ⇒ Possibilité pour les citoyens de récolter ces graines en libre service afin de les semer chez eux.
- ⇒ Promotion de la flore naturelle locale et donc création de gîtes et nourriture pour la faune.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

privé ; éventuellement en relation avec le projet de vergers de quartier
Étude des espèces les plus pertinentes à utiliser et rédaction de cartes explicatives (balisage)
Mise en place des structures, du balisage et semis
Promotion dans la presse locale, le bulletin communal
Entretien régulier

Public(s) ciblé(s) :

Tous les citoyens.

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, envois personnalisés dans les quartiers concernés.

Localisation :

Commune de Huy (différents quartiers)

Estimation budgétaire (détaillée) :

- ⇒ Achat des graines et du matériel de structure (clôtures si nécessaire, tuteurs, ...) : 300 €
- ⇒ Impression des cartes + supports : 200€

Financement :

Ville de Huy, partenariats privés ?

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Cours de jardinage au naturel

Préambule :

L'Écomusée de Ben-Ahin est une institution communale qui vise la conservation et la promotion de notre patrimoine naturel et historique. Ces objectifs sont mis en oeuvre notamment par le biais de visites et d'activités didactiques destinées à tous les publics (enfants, classes, adultes,...).

Responsable du projet :

Écomusée de Ben-Ahin ; Virginie Karikese.

Calendrier :

À court terme (2012)

Partenaires ET leurs engagements :

Écomusée, asbl Huy Verte.

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

- ⇒ Mettre sur pied des cours de jardinage « au naturel » afin d'informer les particuliers sur les possibilités de jardiner en accord avec la conservation de l'environnement
- ⇒ Informer sur les alternatives aux pesticides/insecticides et faire diminuer leur utilisation.
- ⇒ Favoriser la plantation et l'accueil d'espèces indigènes chez les particuliers (faune/flore).

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

- Prise de contact avec l'animateur potentiel et définition des modalités
- Promotion dans la presse/durant d'autres événements environnementaux et recrutement du public
- Réalisation de 3 cours de jardinage (au fil des saisons).

Public(s) ciblé(s) :

Adultes.

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, site Internet et matériel promotionnel Écomusée.

Localisation :

Écomusée de Ben-Ahin

Estimation budgétaire (détaillée) :

Rémunération animateur > 125€ par cours

Financement :

Asbl Huy Verte

- Budget communal :

- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Journée de l'Arbre

Préambule :

Depuis plus de 20 ans la Ville de Huy organise la journée de l'arbre même lorsque la Région Wallonne n'a pas choisi notre commune pour la distribution des arbres. Cet événement a depuis quelques années, pris de l'ampleur et diverses animations sur le thème de la conservation de la nature sont organisées en parallèle. (plantations d'arbres et de haies sur domaine public, stands d'informations, excursion forestière,...) Toutefois, ce concept a besoin d'un second souffle.

Responsable du projet :

Service environnement de la Ville de Huy

Calendrier :

Toutes les années

Partenaires ET leurs engagements :

Les CNB qui organisent une promenade nature ou une conférence. Les partenaires du PCDN ont un rôle à jouer car des actions et animations pourraient être organisées par ces membres Il serait nécessaire de prendre contact avec d'autres associations pour leurs proposer de participer à cet événement

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

L'objectif est de maintenir la journée de l'arbre et pourquoi pas lui donner un second souffle par l'apport de nouvelles animations en dehors de la traditionnelle distribution d'arbres.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Réunir les partenaires déjà actifs dans l'organisation de la journée de l'arbre afin d'établir le bilan de ce qui a déjà été fait et de ce qu'il serait possible de réaliser ensemble.
Réunir les partenaires du PCDN pour réfléchir ensembles à de nouvelles idées.
Prendre contact avec d'autres associations environnementales.

Public(s) ciblé(s) :

Un public familial et scolaire.

Promotion :

Bulletin communal, site Internet, presse locale.

Localisation :

Pour ce qui est de la distribution des arbres, le centre ville. Par contre pour ce qui est des promenades et animations, la Ville de Huy regorge de milieux naturels accessibles au public.

Estimation budgétaire (détaillée) :

Concernant la distribution des arbres, si la Ville n'est pas choisie par la RW, l'achat se fait sur fond propre (+/-2.000€). La promotion et certaines animations sont gratuites.

Financement :

Budget communal : oui si pas choisie par RW

SPW-budget PCDN : si des animations sont “lourdes” à supporter

SPW-budget PCDN Maya :

Autres sources :

Atelier de fabrication d'hôtel à insectes

Préambule :

La présence d'hôtels à insectes dans un jardin permet d'apporter une grande diversité d'insectes utiles au maintien de la biodiversité. Le projet permet de faire fabriquer un modèle précis d'hôtel à insectes par un très grand nombre sans pour autant être bricoleur.

Responsable du projet :

Ecomusée

Calendrier :

À court terme (2013)

Partenaires ET leurs engagements :

Ville de Huy, Écomusée, ...

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Proposer un atelier pratique permettant de fabriquer soi-même un hôtel à insectes didactique que les participants pourront emporter et placer chez eux

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Conception de l'atelier, rédaction de documents didactiques
Préparation des planches et du matériel
Promotion dans la presse locale, le bulletin communal
Tenue de l'atelier

Public(s) ciblé(s) :

Familles

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, site Internet et matériel promotionnel Écomusée.

Localisation :

Ecomusée

Estimation budgétaire (détaillée) :

Matériel (30 participants) : 350€

Financement :

Ville de Huy

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :

- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Restauration d'une parcelle de lande à bruyère à la Sarte à Ben

Préambule :

Un fragment de lande à bruyère appartenant à des privés existe dans une clairière du bois de Grand Hénimont à la Sarte-à-Ben. Elle est en phase de recolonisation par le bouleau et la fougère. Un travail d'entretien permettrait de restaurer ce milieu fragile.

Responsable du projet :

Virginie Karikese

Calendrier :

Moyen terme

Partenaires ET leurs engagements :

Propriétaires privés, Ville de Huy, GT Patrimoine naturel et communication,

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Remise en état d'une parcelle de lande à bruyère à la Sarte-à-Ben

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

- Mise en contact des différents partenaires
- Réflexion sur les actions à prendre (étrépage, fauchage, moutons, inventaire,...)
- Mise en place des actions sur le terrain
- Promotion
- Entretien

Public(s) ciblé(s) :

Tous les citoyens

Promotion :

Bulletin communal, presse locale, site Internet Ville, panneau sur place.

Localisation :

La Sarte-à-Ben (bois de Grand Hénimont)

Estimation budgétaire (détaillée) :

- ⇒ Main d'œuvre Ville (?) et bénévoles : 0
- ⇒ Matériel de sécurisation du site : 200 € si ouverture au public

Financement :

Ville de Huy

- Budget communal :

- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Entretien d'une pelouse de Meuse

Préambule :

Monsieur Dambiermont, partenaire du PCDN habite au Thier des Malades sur ce que l'on appelle « les terrasses ». Il a créé et entretenu depuis plusieurs dizaines d'années une pelouse de Meuse (calcaire) qui a permis à la biodiversité propre à ces sols de se développer.

Responsable du projet :

Monsieur Dambiermont et le Service Environnement

Calendrier :

Court terme

Partenaires ET leurs engagements :

Les partenaires désireux d'aider Monsieur Dambiermont dans sa tâche

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

une fois par an, Monsieur Dambiermont procède à un fauchage en fin de saison et évacue le produit de cette fauche. Le terrain étant très pentu et composé de terrasses et marches, l'accès avec des brouettes est quasi impossible. Comme cette pelouse revêt un très grand intérêt biologique, Monsieur Dambiermont a marqué son accord de principe de guider une visite annuelle ouverte au public dans le cadre d'une action PCDN

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Lorsque la date est définie (fin septembre, octobre) un appel à bénévoles est lancé. Le jour de l'action, le résultat de la fauche sera descendu dans des draps vers un point de regroupement accessible.

Public(s) ciblé(s) :

Les partenaires pour l'aide à l'entretien et le grand public pour la visite annuelle.

Promotion :

Via contact PCDN pour l'entretien et via les autres supports pour la promotion de la visite.

Localisation :

Dans la propriété de Monsieur Dambiermont au Thier des Malades

Estimation budgétaire (détaillée) :

Sans objet

Financement :

- Budget communal : sans objet

- SPW-budget PCDN : sans objet
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources : sans objet

Visites scolaires du Rucher Ecole et d'une vallée forestière

Préambule :

La sensibilisation à la conservation de la nature du public scolaire est très importante. La Vallée de la Solières (réserve naturelle) et le rucher communal sont 2 endroits propices à la découverte du milieu naturel et de la biodiversité, de même que l'écomusée de Beaufort.

Responsable du projet :

Yves Camby des CNB

Calendrier :

Existe depuis 25 ans mais doit être maintenu.

Partenaires ET leurs engagements :

Yves Camby et Virginie Karikese pour accompagner et guider. Les différentes écoles présentes sur le territoire communal, La Ville de Huy pour la logistique (mise à disposition du car communal).

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

L'objectif est de sensibiliser le milieu scolaire à la richesse naturelle présente sur le territoire communal et à responsabiliser chaque enfant (futur citoyen) face aux exigences de fonctionnement « correct » des écosystèmes.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Yves Camby et Virginie Karikese se chargent d'établir un agenda avec les différentes écoles en fonction des disponibilités du car communal. Le Service Environnement se charge des modalités administratives.

Public(s) ciblé(s) :

Le milieu scolaire des écoles primaires

Promotion :

Presse et site Internet

Localisation :

Vallée de la Solières et le rucher communal situé à Gives

Estimation budgétaire (détaillée) :

1500€ pour les défraiements de Yves Camby

Financement :

Ville de Huy

Budget communal :

SPW-budget PCDN :

SPW-budget PCDN Maya :

Autres sources :

Placement d'un tunnel à batraciens (crapauduc)

Préambule :

Il a été constaté au printemps 2012, une forte population de crapauds écrasés rue St Roch, à hauteur de la chapelle de la rue St Roch. Afin de stopper l'hécatombe et ainsi protéger ces batraciens, le placement d'un tunnel sous voirie serait nécessaire.

Responsable du projet :

La Ville de Huy

Calendrier :

Long terme

Partenaires ET leurs engagements :

A définir

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Permettre la sauvegarde d'une population de crapauds

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Observer au printemps 2013 s'il y a toujours la présence d'une population de crapauds, Le cas échéant organiser une aide « manuelle » à la traversée. En parallèle, s'adjoindre les Service d'un expert qui pourra estimer s'il est opportun de placer un tel ouvrage. Par la suite vérifier le sous sol de la voirie avant de demander les autorisation administratives nécessaires pour ce type de projet. Réaliser le devis du projet. Dès que les budgets sont réunis, réalisation du travail.

Public(s) ciblé(s) :

Grand public

Promotion :

Presse, site internet, bulletin communal

Localisation :

Rue St Roch

Estimation budgétaire (détaillée) :

A estimer

Financement :

Budget communal :

SPW-budget PCDN :

SPW-budget PCDN Maya :

Autres sources :

Réalisation d'un flyers pour promouvoir le PCDN

Préambule :

La communication dans le cadre du PCDN est très importante. La réalisation d'un document « intemporel » donnant une visibilité au PCDN est primordiale et permettrait de rallier de nouveaux partenaires.

Responsable du projet :

Le Service Environnement de la Ville de Huy

Calendrier :

A court terme

Partenaires ET leurs engagements :

Le Groupe sensibilisation du PCDN avec l'aide des Services Environnement et Communication de la Ville de Huy

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Réaliser un document d'un format A6 recto-verso reprenant des informations permettant de comprendre la philosophie du PCDN, inviter les personnes à nous rejoindre et devenir partenaire du PCDN. Ce document sera distribué lors de différentes manifestations auxquelles le PCDN participera.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Rédaction des textes qui composeront le document par le GT communication et mise en page par l'infographiste de la Ville. Une fois la dépense engagée, impression de 2000 exemplaires par un imprimeur extérieur à la Ville

Public(s) ciblé(s) :

Tout grand public

Promotion :

Le grand public

Localisation :

L'endroit où le projet sera réalisé.

Estimation budgétaire (détaillée) :

La création et la mise en page sont réalisées en interne et donc ne coûteront rien. Par contre l'impression de 2000 flyers auprès d'un imprimeur avoisinera les 200€

Financement :

- Budget communal : si des exemplaires supplémentaires doivent être à nouveau produits

- SPW-budget PCDN : les 2.000 premiers exemplaires sont à imputer à la première phase de la mise en place du PCDN
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Création d'un verger conservatoire et didactique

Préambule :

Le hameau de Tihange a un très important passé fruiticole qui était reconnu au-delà de ses frontières. La culture intensive et la mise sur le marché de peu de variétés de fruits issus de cultures intensives a raréfié la diversité des variétés. Et pourtant il existe chez certains Tihangeois de vieux arbres sur pied donnant de très bons fruits. Il est temps de les sauver et les faire perdurer.

Responsable du projet :

La Ville de Huy

Calendrier :

Long terme

Partenaires ET leurs engagements :

Les partenaires du PCDN intéressés par le projet, le Service Environnement.

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

L'objectif est de créer un verger conservatoire et didactique de vieilles variétés de fruitiers de Tihange qui ont été déjà réunis par Gembloux et par un appel au public pour peut-être découvrir d'autres variétés. Par la suite, ce verger servira à d'autres actions et animations dans le cadre du PCDN.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Trouver un terrain susceptible de pouvoir accueillir ce projet (il existe encore des parcelles communales à Tihange à hauteur des Malles-Terres).

Prendre des contacts avec Gembloux afin de savoir quel relevé a déjà été réalisé sur le territoire de Huy et leur demander une aide notamment pour un avis d'expertise lorsqu'il sera procédé à un appel auprès du public.

Trouver des variétés, c'est bien mais il faudra maîtriser la technique du greffage. Dans ce cadre là, il sera nécessaire de se faire conseiller soit par Gembloux ou par un technicien à trouver à l'extérieur.

Réaliser un appel auprès du public afin de trouver une éventuelle « perle rare » dans les fruits.

Organiser les plantations soit dans le cadre de la journée de l'arbre et/ou lors de toute autre animation « nature ».

Public(s) ciblé(s) :

Le grand public, mais aussi le public scolaire.

Promotion :

Presse, site internet, bulletin communal.

Localisation :

Sur une parcelle communale située à hauteur de la rue des Malles Terres

Estimation budgétaire (détaillée) :

Difficile à définir à l'heure actuelle. Mais il faudra compter sur le placement d'une clôture, à l'achat de portes greffes, coût d'expertises, les entretiens , ...

Financement :

- Budget communal : mise à disposition du terrain, promotion de l'action et certainement d'autres frais inhérents à ce projet
- SPW-budget PCDN : certains subsides pourront être obtenus par la RW soit dans le cadre du PCDN ou de la journée de l'arbre
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Formation à l'élague d'arbres fruitiers

Préambule :

A la suite de la création du verger conservatoire, des animations pourront être organisées autour de celui-ci. L'élague d'arbres fruitiers en fait bien entendu partie. Car qui sait élague un arbre fruitier ? Et pourtant si l'on souhaite conserver longtemps ses arbres fruitiers tout en ayant une production de fruits, il faut les élague.

Responsable du projet :

Ville de Huy

Calendrier :

Long terme (après la création du verger)

Partenaires ET leurs engagements :

Les partenaires du PCDN qui souhaitent s'y investir et la Ville de Huy

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

L'objectif du projet est de permettre aux personnes qui le souhaitent d'acquérir la technique d'élague d'arbres fruitiers qui une fois bien maîtrisée leur permettra d'obtenir de bons fruits en quantité et de conserver les sujets longtemps dans le temps.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

1. Dès le verger conservatoire créé ou le propriétaire d'un verger privé disposé à mettre à disposition son bien, l'action pourra se réaliser
rechercher un spécialiste capable d'assurer cette formation
Programmer l'action via une information à la population

Public(s) ciblé(s) :

Le public amateur d'arbres fruitiers

Promotion :

Bulletin communal, site internet, presse locale

Localisation :

Soit dans le verger conservatoire qui va être créé ou dans un verger existant propriété d'un citoyen privé.

Estimation budgétaire (détaillée) :

200 à 300€ pour le formateur.

Financement :

- Budget communal :

- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Carte promenade à la découverte des arbres remarquables

Préambule :

La notion d'arbre remarquable est très peu connue de la population alors que nombre de personnes la composant sont certainement des promeneurs occasionnels ou marcheurs aguerris.

Responsable du projet :

Ville de Huy

Calendrier :

Moyen terme

Partenaires ET leurs engagements :

Les partenaires du PCDN qui souhaitent y participer (les CNB ont déjà ce chantier entamé depuis un certain temps)

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

La réalisation d'une carte de la Ville de Huy sur laquelle seraient repris les arbres remarquables. Plusieurs circuits seraient proposés et au verso de cette carte une légende reprendrait les caractéristiques pour chaque arbre. (nom, nom latin, taille, âge approximatif, le descriptif des lieux si par exemple l'arbre est lié au lieu)

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

- Remettre la liste des arbres remarquables à jours.
- Repérer ces arbres sur une carte qui seront facilement visibles de la voirie (exclure les terrains privés)
- Définir un ou plusieurs circuits permettant de faire une boucle pied ou à vélo
- Rédiger la légende par arbre prévue au verso de la carte
- Mise en page par l'infographiste
- Impression du document chez un imprimeur

Public(s) ciblé(s) :

Le grand public

Promotion :

Cette carte pourrait être promotionnée lors d'un événement tel que la journée de l'arbre et puis via le site internet, presse locale, Office du Tourisme, bulletin communal.

Localisation :

Toute la ville de Huy sur espace publique

Estimation budgétaire (détaillée) :

1000€

Financement :

- Budget communal : à définir
- SPW-budget PCDN : à définir
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources : sponsoring

Collection Nature

Préambule :

POUR PROTEGER IL FAUT CONNAITRE. PLUS GRAND EST LE NOMBRE DE PERSONNES INFORMEES, PLUS IMPORTANT EST LE REFLEXE DE PROTECTION.
CETTE INFORMATION PRENDRAIT LA FORME D'UNE COLLECTION DE PETITS CARNETS, IMPRIMES ET/OU EN DIFFUSION SUR INTERNET / CES CARNETS SERONT CONSACRES A DES SITES EMBLEMATIQUES HUTOIS, SUR LE PLAN PATRIMONIAL, NATUREL, BIOLOGIQUE, ESTHETIQUE, SOUMIS A DES PRESSIONS FORTES. AU FUR ET A MESURE DE LEURS REALISATIONS, CES CARNETS METTRONT EN SCENE LE RESEAU ECOLOGIQUE DE HUY, INFORMERONT SUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE ET SERONT DES RELAIS POUR UNE MEILLEURE INFORMATION DES HUTOIS SUR LEUR PATRIMOINE

Responsable du projet :

UN COMITE DE REDACTION A DEFINIR / COMPRENANT LA VILLE, DES PERSONNES QUALIFIEES

Calendrier :

MOYEN TERME

Partenaires ET leurs engagements :

GROUPE DE TRAVAIL : DOMINIQUE GUERRIER &

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

BIODIVERSITE, SES PAYSAGES, LES DIFFERENTS ELEMENTS QUI LE COMPOSENT ET SON ROLE TANT CULTUREL QUE BIOLOGIQUE DANS LE RESEAU ECOLOGIQUE DE HUY
TENTATIVE DE SOMMAIRE :

Le site : situation rapide, photos au cours des 4 saisons

Souvenirs de la Sauvenière : l'histoire du site, pourquoi il est ainsi aujourd'hui, les vieilles photos, les souvenirs de ceux qui le connaissent depuis longtemps

L'intérêt biodiversité : le verger, les prairies, le jardin, le potager,

Son avenir : ce qu'il pourrait être, regards croisés de Hutois ou non Hutois sur ce qu'il peut apporter dans le futur, comment le visiter, comment participer à sa gestion.

NUMEROS SUIVANTS PAR EXEMPLE : TIHANGE ET SES RUISSEAUX, LA PLAINE HUMIDE DES PRES BRION, LES ILES,

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

IMPLICATION FORTE DU GROUPE DE TRAVAIL AU DEPART / PARTICIPATION BENEVOLE D'ASBL OU ECOLES / BUDGET A DEGAGER POUR MISE EN FORME http ET/OU IMPRESSION/ DIFFUSION PAR LA VILLE, LE GROUPE DE TRAVAIL, LES LIBRAIRIES ET L'Office du Tourisme.

Public(s) ciblé(s) :

LES HUTOIS, LES ASSOCIATIONS NATURE, LES TOURISTES SUR HUY, LES ADMINISTRATIONS CONCERNEES PAR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Promotion :

LE SITE INTERNET DU PCDN, LE SITE INTERNET DE HUY, LES LIBRAIRIES DE HUY OU DE LA REGION, LES OFFICES DU TOURISME REGIONAUX, LES TV LOCALES OU NATIONALES, LA PRESSE

Localisation :

LE PARC ET LA FERME DE LA SAUVENIERE

Estimation budgétaire (détaillée) :

1- RECHERCHE DES TEXTES EXISTANTS : COLLABORATION DU GROUPE DE TRAVAIL /
2- RECHERCHE DES PHOTOS EXISTANTES : COLLABORATION DU GROUPE DE TRAVAIL /
3- ETABLISSEMENT DU SOMMAIRE ET REDACTION : COLLABORATION DU GROUPE DE TRAVAIL / 4- REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES : GROUPE DE TRAVAIL, ETUDIANTS SUR HUY, STAGE PHOTO CENTRE CULTUREL ETC ; /
5- MISE EN PAGE : PROPOSITION GROUPE DE TRAVAIL ET/OU PARTICIPATION D'UN GRAPHISTE (A VOIR SUIVANT L'IMPORTANCE DU CARNET EN TERME DE PAGINATION /
6- ADAPTATION POUR UN SITE INTERNET (PARTICIPATION DE LA VILLE DE HUY ?) /
7- EDITION : 100 EXEMPLAIRES FORMAT 20*20 COULEUR R°V° RELIE COUVERTURE CARTONNEE
(budget par imprimeur au vu d'une maquette préalable)

Financement :

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

Le potager d'herbes aromatiques des Prés Brion

Préambule :

Stimulant le corps (;) (via les sensations ou l'effort physique) et l'esprit (par un travail sur la mémoire), le jardin est reconnu comme un outil thérapeutique favorisant la santé et le bien-être de la personne âgée. Le projet est ici de réaliser quelques mini-jardins en bacs (à hauteur d'homme) à la résidence des Prés Brion. Les herbes (au sens large) cultivées seraient si possible intégrées dans la cuisine de la résidence. La culture serait faite par les personnes âgées désireuses d'y participer, par des enfants des écoles, ou des membres de la famille des pensionnés.

Responsable du projet :

Dominique Guerrier

Calendrier :

Moyen terme

Partenaires ET leurs engagements :

- la résidence des Prés Brion
- un groupe de gestion
- l'écomusée (bourses aux plantes)

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Personnes pensionnées, habitant ou non la Résidence des Prés Brion, famille, enfants des écoles.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Confectionner les bacs (ville ? menuisier ? maçons ? ...)

Public(s) ciblé(s) :

Personnes pensionnées, habitant ou non la Résidence des Prés Brion, famille, enfants des écoles.

Promotion :

Ville

Localisation :

Résidences des Prés Brion, élargissement possible ensuite à d'autres résidences pour personnes âgées

Estimation budgétaire (détaillée) :

Création : réalisation de bacs en bois, géotextile, terre, amendement organique et semis d'herbes

Gestion : quelques outils, des amendements et engrais d'origine naturelle, graines ou plants_

Financement :

- Budget communal :

- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :

La prairie humide de Gives

Préambule :

A Gives, entre la résidence des Prés Brion et le terrain de football, une grande prairie a été confortée avec un cheminement et une mare. Lors des études préalables un projet de zone humide / prairie avait été envisagé mais n'a jamais été mené à terme. Cette prairie, peu accessible pour les personnes de la résidence, pourrait accueillir différents milieux naturels et soutenir la biodiversité de cette partie de la commune.

Responsable du projet :

Service Environnement.

Calendrier :

Long terme

Partenaires ET leurs engagements :

La Ville de Huy ainsi que les partenaires du PCDN

Objectifs du projet, impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Conforter le réseau écologique hutois dans cette partie de Gives en liaison proche avec la réserve naturelle et la zone de la carrière

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Le terrain appartient à la Ville de Huy. Il est donc facile de mettre en place cette action. Après un relevé, sur le terrain, par un naturaliste (CNB ?), la création de zones pourra être mise en place en fonction des données existantes, des recommandations du bureau d'étude et de l'avis et les relevés apportés par le Naturaliste.

Public(s) ciblé(s) :

Un public initié

Promotion :

Des articles pourront être diffusés dans le bulletin communal, site internet, presse locale.

Localisation :

Le terrain est situé entre le terrain de football de Gives et la maison de repos « les Prés Brion ».

Estimation budgétaire (détaillée) :

Il n'est pas possible de définir le coût de la mise en place de cette action.

Financement :

- Budget communal :

- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :